



PAYS DE LA VALLÉE DU CHER
ET DU ROMORANTINAIS

DELIBERATION N°20
DU COMITE SYNDICAL DU PAYS DE LA VALLÉE DU CHER
ET DU ROMORANTINAIS



L'an deux mille vingt, le treize octobre à dix-huit heures, le Comité Syndical convoqué, s'est réuni à Sassay, sous la présidence de M. Christophe THORIN

N°20.020

Date de convocation

29/09/2020

Nombre de délégués

- En exercice : 66
- Présents : 48
- Votants : 52

Objet :

DESIGNATION D'UN
REPRESENTANT DU
SYNDICAT DE PAYS A
LA COMMISSION
LOCALE DE L'EAU DU
SAGE CHER AVAL

Etaient présents : Les délégués des Communes, Communauté de Communes et Conseil Départemental

ANGE : BILLY : Jean-Marc NORBERT CHATEAUVIEUX : CHATILLON-SUR-CHER : Bruno DANGER CHATRES-SUR-CHER : Sylvie DOUCET CHEMERY : Anne-Marie THEVENET CHISSAY-EN-TOURAIN : Gilles PELLE CHOUSSY : Sylvie BOREL COUDES : Géraldine VEUX COUFFY : Stéphanie SICAULT COURMEMIN : Edwige DUVAL FAVEROLLES-SUR-CHER : Elisabeth AUGÉ FRESNES : Patrick GAUTIER GIEVRES : Marie-Thérèse DRUESNE ; Françoise GILOT-LECLERC GY-EN-SOLOGNE : Gilles DESLOGES LA CHAPPELLE-MONTMARTIN : LANGON-SUR-CHER : Philippe VERNEUIL LASSAY-SUR-CROISNE : Michel BAUD LE CONTROIS-EN-SOLOGNE : Quentin LEGOUY LOREUX : Joël HERISSET MARAY : MAREUIL-SUR-CHER : Cédric DEVANNE MEHERS : MENNETOU-SUR-CHER : Christophe THORIN MEUSNES : Carole ROUSSEAU MONTHOU-SUR-CHER : Marq MARCEAU MONTRICHARD - VAL DE CHER : MUR-DE-SOLOGNE : Pascal PICARD NOYERS-SUR-CHER : André COUETTE	OISLY : Christian FINOT PONTLEVOY : Christian GUESNARD POUILLE : Alain GOUTX PRUNIER-SUR-SOLOGNE : Aurélien BERTRAND ROMORANTIN-LANTHENAY : Jeanny LORGEOUX ROUGEOU : SAINT AIGNAN-SUR-CHER : Eric CARNAT SAINT GEORGES-SUR-CHER : Bernard CLICHY SAINT-JULIEN-DE-CHEDON : Jean-Claude HENAULT SAINT JULIEN-SUR-CHER : Romain SOURIOUX SAINT LOUP-SUR-CHER : Pierre BARBE SAINT ROMAIN-SUR-CHER : Michel TROTIGNON SASSAY : Sylvianne TURMEAUX ; Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED SEIGY : Pedro BÄCHLER SELLES-SUR-CHER : Stella COCHETON ; SOINGS-EN-SOLOGNE : Anne-Marie DELALANDE THESEE : Daniel CHARLUTEAU VALLIERES-LES-GRANDES : Eric LACROIX VILLEFRANCHE-SUR-CHER : Bruno MARECHAL VILLEHERVIERS : François CAVALIE CC VAL DE CHER - CONTROIS : CC DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS : Nicole ROGER CONSEIL DEPARTEMENTAL : Jean-Marie Janssens ; Jacques MARIER ; Geneviève REPINCAY
--	--

Transmis à la Préfecture
le :

- **Reçu le :**

- **Publication le :**
ou notifié le :

Etaient absents excusés :

Phillipe DESMARET ; Régis LESEC ; Christian SAUX ; Nicolas BARRAS ; Ludovic BRIANDET ; Nicole DESEQUELLES ; Annie LEVAUX ; Philippe PLASSAIS ; Marie-Claude DEMOULIN ; Anne BOURDIN ; Gérard LEVIER ; Gilles CHANTIER ; Olivier RACAULT ; Anne-Marie OLIVER ; Manuel TEXEIRA ; Claude CHANAL ; Anne-Laure CHEVALIER ; Martine BOILEAU ; Béatrice HUC ; Patrice RUDAULT ; Sabrina COMPAIN ; Pascale TETOT ; Julie THEPIN ; Antoine LELARGE ; Eric MARTELLIERE ; Elodie PEAN ; Jean-Luc BRAULT ; Marianne HEMON ; Gérard THUE ; Gilles BELLARD ; Annick GOINEAU ; Gille GAILLARD ; Xavier DESCHAMPS ; Martine TONNARD ; Céline CHUET ; Jean-François MARINIER ; Pierre LANGLAIS ; Bernadette DESGRANGE ; Michel DUMONT-DAYOT ; Jean-Claude GAGUEUX ; Yves VILLANUEVA ; Bérénice CULIOLI ; Florence DANIAU ; Jean-Louis BERTHAULT ; Laurent ALBERT ; Mickaël MOITAL ; Michel GUIMONET ; Christophe LAUNAY ; Jean-Christophe ROUET ; Xavier TROTIGNON ; Dominique VAILLANT ; Michel LEPLARD ; Florence MALLIET ; Sandra TARTARIN ; Guy DUCHOSSOIS ; Marie-Laure BERTHIER ; Bernard BIETTE ; Sylvie PAVONE ; Patrick LEFRENE ; Nelly ANTOINE ; Hervé DELORME ; Jacques PAOLETTI ; Alain POMA ; Hubert BESSONNIER ; Marie-Pierre BEAU ; Christina BROWN ; Dominique CHAUMEIL ; Michel FROMET ; Isabelle HERMSDORFF-BACHELIER ; Louis de REDON (excusé) ; Philippe SARTORI.

Procurations :

Philippe DESMARET (à Jean-Claude HENAULT) ; Béatrice HUC (à Quentin LEGOUY) ; Marie-Pierre BEAU (à Jacques MARIER) ; Philippe SARTORI (à André COUETTE).

Le Comité Syndical,

Vu l'arrêté interpréfectoral du 25 janvier 2005 fixant le périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin versant du Cher Aval,

Vu les articles R212-29 à R212-31 du Code de l'Environnement,

Vu le courrier du 23 avril 2014 de Monsieur le Préfet de Loir-et-Cher demandant la désignation d'un représentant du Syndicat Mixte du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais à la Commission Locale de l'Eau du SAGE Cher Aval,

Sur proposition du Président,

**Pour extrait conforme
au Registre des
délibérations**

**SELLES-SUR-CHER,
le
13/10/2020**



PAYS DE LA VALLÉE DU CHER
ET DU ROMORANTINAIS

DECIDE

Article unique : Monsieur Bruno MARECHAL est désigné représentant du Syndicat Mixte du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinois à la Commission Locale de l'Eau du SAGE Cher Aval.

**LE PRESIDENT,
Christophe THORIN**

